

## COMPTE RENDU

### RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Mercredi 4 Mai 2022 à 19 h 00**

**Salle du Conseil – Maison de l'Intercommunalité**

---

**Etaient présents** : Mme Nathalie GUIHARD, M. Claude NAUD, *de Corcoué sur Logne* ; Mme Catherine PROU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, M. Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, Mme Yveline JAUNET, M. Thierry GRASSINEAU *de Legé* ; M. Jean BARREAU, M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laura GLASS, M. Daniel JACOT, M. MICHAUD Antoine, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, *de Machecoul – Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER *de Paulx* ; Mme Manuella PELLETIER-SORIN, M. Jean-Emmanuel CHARRIAU *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais* ; M. Alain PINABEL *de Touvois*.

**Etaient excusées** :

M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD  
M. Jean-Marie BRUNETEAU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à Mme Catherine PROU  
M. Gérard LOUBENS, *de Legé*, qui donne pouvoir à Mme Yveline JAUNET  
Mme Laurence FLEURY *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Laura GLASS  
Mme Valérie TRICHET-MIGNE, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Jean BARREAU  
Mme Anne POTIRON, *de Paulx*, qui donne pouvoir à M. Christian GAUTHIER  
Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Alain PINABEL

**ARRIVEE** de Mmes PELTIER Laëtitia et REMOND Marie-Noëlle à 19 h 10 après approbation du Procès-Verbal de la réunion du conseil communautaire du 30 mars 2022

**Assistaient également à la réunion** : Mme Véronique CANTIN, *Directrice Générale des Services*, M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*, Mme Cécile AUPIAIS, *coordinatrice du PCT*, M. Pierre-Yves GUILBAUD, chargé de mise en réseau des bibliothèques, M. Olivier PERROCHAUD, responsable du service environnement.

**A été élu secrétaire de séance** : M. Alain PINABEL

## I – AFFAIRES GENERALES

### Approbation du procès-verbal du 30 mars 2022

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 mars 2022.

↳ **Décision** : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

### Modification de l'ordre du jour

Il est proposé au Conseil communautaire de modifier l'ordre du jour : Ajout « Attribution des subventions 2022 » - HABITAT – VIE SOCIALE

↳ **Décision** : Adopté

### Modification de la délibération du 12/12/2018 portant sur la définition de l'intérêt communautaire

Pour pouvoir mettre en règlement une subvention pour la Maison des Adolescents, il convient de revoir la délibération de décembre 2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire.

Aussi, il est proposé de compléter le paragraphe **2.5 Action sociale d'intérêt communautaire de la délibération du 12 décembre 2018** comme suit :

#### **2.5 Action sociale d'intérêt communautaire**

##### **Sont d'intérêt communautaire :**

- ↳ Actions, soutien financier pour la mise en œuvre de l'information et de la coordination gérontologique.
- ↳ Actions en faveur des associations des donneurs de sang, des amicales des sapeurs-pompiers, de la Croix rouge, et des chauffeurs solidaires et de la Maison des Adolescents.

↳ **Décision** : Adopté

## II – CULTURE

### Démarche bilan et reformulation du Projet Culturel de Territoire

Le bilan évaluation reformulation du projet culturel de territoire (PCT) de Sud Retz Atlantique s'inscrit dans une démarche de cycle du projet. Cette démarche a lieu au cours de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du PCT 1.

L'Ouvre-boîtes 44 est le prestataire d'étude qui a été sélectionné faisant suite à une procédure de marché simplifié.  
Coût de la prestation : 28 320 € TTC

La méthodologie employée est celle de la concertation multi-acteurs et des élu.e.s.

### Logiciel pour la mise en réseau des bibliothèques

Dans le cadre du projet de mise en réseau des bibliothèques, la première étape consistait à mettre en commun informatiquement les collections grâce à l'acquisition d'un logiciel (SIGB) et d'un portail pour l'ensemble des structures. Après une consultation des entreprises sous la forme d'une procédure adaptée, la Communauté de Communes a reçu quatre candidatures. L'entreprise Décalog a été choisie afin de réaliser les prestations nécessaires (migrations de données, paramétrages, formations...), pour un coût total de 25 000 € en 2022 (investissement et fonctionnement). Un coût de fonctionnement annuel est à prévoir à partir de 2023 pour la maintenance et l'hébergement, à hauteur de 4 500 €. La mise en service pour les bibliothécaires et le public est prévue pour le mois d'octobre 2022.

## III – ENVIRONNEMENT

### Marché de transport des ordures ménagères résiduelles 2022-2025 : attribution

Le marché de transport des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des emballages ménagers du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique arrivant à échéance le 30 juin 2022, une nouvelle consultation pour attribution du marché 2022\_2025 a été réalisée.

Après avoir entendu le rapport d'analyses de la CAO du 2 mai,

Décision de la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'offre de  
BRANGEON Transports et Logistique  
Le Pélican – 7 route de Montjean –  
La Pommeraye 49620 MAUGES SUR LOIRE  
Montant estimatif de **251 063 € HT pour 3 ans (2 ans et reconduction de 2 X 6 mois)**

👉 **Décision** : Adopté

📁 Marché de gestion des déchets (déchettes et Points d'Apport Volontaires) : attribution

Le marché de gestion des déchets du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique arrivant à échéance le 30 juin 2022, une nouvelle consultation pour attribution du marché à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 a été réalisée pour les lots suivants :

**LOT 1 - COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**

**LOT 2 – EVACUATION, TRAITEMENT ET VALORISATION DES TOUT-VENANT, CARTONS, BOIS, FERRAILLE, SOUCHES, FIBROCIMENT, PLASTIQUES RIGIDES**

**LOT 3 - EVACUATION, TRAITEMENT ET VALORISATION DES GRAVATS, PLATRE**

**LOT 4 - EVACUATION, TRAITEMENT DES DDM ET BATTERIES**

**LOT 5 - EVACUATION, BROYAGE ET VALORISATION DES DECHETS VERTS**

**VU** le code de la commande publique en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019,

**Durée de marché de :**

- **2 ans** reconductible 2 fois pour une période de 6 mois chacune (soit 3 ans au total) avec un début des prestations au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour les lots de 2 à 5
- **6 mois** reconductible 2 fois pour une période de 3 mois chacune (soit 1 an au total) avec un début des prestations au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour le lot n°1

Après avoir entendu le rapport d'analyses de la CAO du 2 Mai,

- 1) décision de la Commission d'Appel d'Offres de rendre infructueux le **LOT 1 - COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE pour cause d'offres inacceptables** et de lancer une nouvelle consultation en procédure adaptée,
- 2) décision de la Commission d'Appel d'Offres de retenir les offres suivantes :
  - ✓ **LOT 2 - EVACUATION, TRAITEMENT ET VALORISATION DES TOUT-VENANT TOUT-VENANT, CARTONS, BOIS, FERRAILLE, SOUCHES, FIBROCIMENT, PLASTIQUES RIGIDES**  
GRANDJOUAN - 6 rue Nathalie Sarraute – TSA 70505 – 44205 NANTES CEDEX 2  
Montant estimatif de **1 724 810,58 € HT pour 3 ans (2 ans et reconduction de 2 X 6 mois)**
  - ✓ **LOT 3 - EVACUATION, TRAITEMENT ET VALORISATION DES GRAVATS, PLATRE**  
BATI RECYCLAGE - ZI Bois Imbert – 85280 LA FERRIERE  
Montant estimatif de **231 826,50 € HT pour 3 ans (2 ans et reconduction de 2 X 6 mois)**
  - ✓ **LOT 4 - EVACUATION, TRAITEMENT DES DDM ET BATTERIES**  
SOREDI – SARP INDUSTRIE – 427 route Hazay – 78520 LIMAY  
Montant estimatif de **76 699,63 HT pour 3 ans (2 ans et reconduction de 2 X 6 mois)**
  - ✓ **LOT 5 - EVACUATION, BROYAGE ET VALORISATION DES DECHETS VERTS**  
ECOSYS – Allée des Peupliers – 44470 CARQUEFOU  
Montant estimatif de **428 388,90 HT pour 3 ans (2 ans et reconduction de 2 X 6 mois)**

👉 **Décision** : Adopté et lot n°1 infructueux

## IV – MOBILITES

📁 Convention de délégation de compétence avec la Région 2022-2025 – Aléop Transport scolaire

La convention de délégation a pris fin le 31 décembre dernier. Il convient de conclure une nouvelle convention pour la période 2022-2025. Ce document joint en annexe est proposé par la Région après vote lors de session de mars 2022.

Les points principaux concernent :

**Durée de la convention** : de janvier 2022 à décembre 2025 (reconduction 4 fois X 12 mois chaque et ne peut pas excéder 8 années)

**Périmètre de la convention** : intra territoire CC SRA + enfants scolarisés à Challans + Bouaye

**Référentiel pour calcul** : nombre d'élèves inscrits en mai de l'année de référence

**Subvention à l'élève** : 30 euros en 2022 (avec révision chaque année suivant formule fixée par convention)

Pour mémoire en 2021 : 22 euros/élève

**Pour information** Les modalités de prise en charge pour le dispositif « accompagnateur » prend fin à l'été 2022 (subvention des surveillants de plateforme). Il devrait être remplacé par un montant à l'heure (modalités en cours de définition).

L'assemblée est invitée à autoriser la signature de la convention avec la Région.

↳ **Décision** : Adopté

## V – VIE SOCIALE ET HABITAT

### 📁 Aire d'accueil des gens du voyage : tarification pour emplacement provisoire pendant l'été

Les gens du voyage se déplacent lors des travaux annuels (pendant l'été) de remise en état et d'entretien de l'aire d'accueil sise « Le Hucheloup » à Machecoul-Saint-Même.

Pendant toute la période d'entretien, un autre site est mis à leur disposition sans contrepartie financière.

Le Bureau propose de facturer le coût de l'emplacement aux familles occupantes pendant la durée du déplacement et retient le prix de 14 euros par semaine par emplacement.

L'assemblée doit se prononcer sur la mise en place de cette facturation.

↳ **Décision** : Adopté

### 📁 Attribution des subventions 2022

Vu le Budget 2022 et sur proposition de la Commission Vie Sociale et Habitat, il est proposé de valider les subventions comme suit :

Associations	Pour mémoire : Subventions 2020	Pour mémoire : Subventions 2021	Proposition 2022
Donneurs de sang Machecoul	750,00 €	500,00 €	500,00 €
Croix Rouge	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CLIC PASS'ÂGES	34 578,22 €	40 650,00 €	38 265,00 €
Maison des adolescents		0,00 €	3 500,00 €
<b>510 - S/total</b>	<b>36 328,22 €</b>	<b>42 150,00 €</b>	<b>43 265,00 €</b>
Amicale des sapeurs-pompiers La choltière	1 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
Amicale des sapeurs pompiers de Legé (départ retraite)	0,00 €	0,00 €	729,00 €
Amicale des sapeurs pompiers de Legé	500,00 €	2 168,64 €	2 166,15 €
Amicale des sapeurs pompiers de MSM (départ retraite)	0,00 €	705,00 €	243,00 €
Amicale des sapeurs pompiers de Machecoul-St-Même	500,00 €	2 891,52 €	2 599,38 €
Jeunes sapeurs pompiers Logne et Retz-CIS Machecoul		736,80 €	- €
<b>113 - S/total</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>7 501,96 €</b>	<b>7 737,53 €</b>
Association Habitat des jeunes	10 300,00 €	10 300,00 €	10 300,00 €
<b>70 - S/total</b>	<b>10 300,00 €</b>	<b>10 300,00 €</b>	<b>10 300,00 €</b>
Mission Locale	28 515,73 €	28 920,43 €	29 422,10 €
Mission Locale - FAJ	922,40 €	1 386,85 €	921,80 €
<b>523-S/Total</b>	<b>29 438,13 €</b>	<b>30 307,28 €</b>	<b>30 343,90 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78 066,35 €</b>	<b>100 540,24 €</b>	<b>91 646,43 €</b>

## VI- TRANSITION ENERGETIQUE

📁 Programme d'Intérêt Général (PIG) : Renouvellement de la convention pour la mission de suivi et animation

### Mission de suivi et d'animation du Programme d'Intérêt Général Précarité énergétique et maintien à domicile

**Object du marché** : répondre aux besoins urgents des propriétaires à ressources modestes et stimuler la réhabilitation thermique des logements anciens, mais aussi favoriser l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, personnes âgées ou handicapées. Le Pays de Retz souhaite renouveler rapidement une action locale d'incitation aux travaux sur le parc privé, pour **18 mois de juillet 2022 à décembre 2023 inclus**, dans le cadre de la reconduction du P.I.G via une nouvelle convention avec le département de Loire-Atlantique, nouveau délégataire des aides à la pierre. Les 4 EPCI du Pays de Retz sont attendus pour délibérer sur les objectifs de ce nouveau marché dont la consultation est prévue par le PETR le 15/05/22.

#### Objectifs quantitatifs à atteindre :

##### Propriétaires Occupants « économie d'énergie » :

- 151 évaluations de la performance énergétique des logements
- 151 missions complètes d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'amélioration thermique

##### Propriétaires Occupants « accessibilité » :

- 80 évaluations d'ergothérapie des logements
- 80 missions complètes d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'accessibilité.

##### Propriétaires bailleurs « énergie » :

- 9 évaluations de la performance énergétique des logements
- 9 missions complètes d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'amélioration thermique

#### Financement des travaux par le territoire à l'échelle du Pays de Retz pour 12 mois

La répartition géographique des objectifs se caractérise comme suit :

EPCI	Dossiers PO « énergie »	Dossiers PO MAD	Dossiers PB Energie
CC Grand Lieu	35	15	3
CC Sud Retz Atlantique	30	20	0
Pornic Agglo Pays de Retz	60	35	4
CC Sud Estuaire	26	10	2
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>80</b>	<b>9</b>

Pour obtenir nos objectifs sur 18 mois, nous pouvons imaginer simplement multiplier nos objectifs annuels par 1,5 si nous souhaitons maintenir nos objectifs. La CCSRA avait 30 dossiers PO « énergie » sur 12 mois, ce qui donnerait 45 dossiers sur 18.

Ces objectifs constituent une base à atteindre, laquelle est celle inscrite dans la convention avec le département de Loire-Atlantique, délégataire des aides de l'ANAH. Toute modification à la hausse de ces objectifs devra faire l'objet d'un avenant de ladite convention.

En effet, les 4 EPCI du PETR du Pays de Retz s'engagent, dans la limite de leurs dotations budgétaires annuelles à accorder des subventions selon les conditions suivantes :

- Pour les propriétaires occupants modestes et très modestes réalisant des travaux d'économie d'énergie : **subvention de 500 €**

#### Organisation des services d'information du PIG

Le titulaire mettra à la disposition du Pays de Retz ses services d'information téléphonique, mail, et de suivi administratif, (ouverts 5 jours sur 7).

Localement, des permanences physiques sont assurées, il conviendra au titulaire de reprendre l'organisation existante : Pour la CC Sud Retz Atlantique, sur les communes de Legé : 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois après-midi (3h) et Machecoul : 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois matin (3h).

## EVALUATION ET INDICATEURS DE SUIVI

Le titulaire retenu lors de la consultation réalisera :

- ✓ Un bilan final arrêté au 31 décembre 2023 : à remettre avant le 28 février 2024.
- ✓ Un bilan intermédiaire arrêté au 01 juillet 2023, à remettre avant le 15 juillet 2023.

L'assemblée est invitée à autoriser la reconduction des objectifs précédemment définis pour 18 mois.

👉 **Décision** : Adopté

## VII- INFORMATIONS DIVERSES

### Décisions du Président

Date	N° décision	N° Nomenclature	Objet
28-03-22	2022-015	1.4.1	<p>Un avenant au contrat d'hébergement est conclu avec le Groupe SIRAP « ZA Paul Louis Héroult – BP 253 » à ROMANS (26106) pour un montant annuel de 4 168,40 € HT à compter du 12 octobre 2021 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'hébergement annuel X'map sur serveur mutualisé</li><li>- la maintenance et assistance téléphonique X'map</li><li>- la création et l'intégration dans X'map du métier CADASTRE,</li><li>- la maintenance et l'assistance téléphonique Solution Next'Ads</li></ul> <p>Le présent avenant remplace et annule le contrat du 19 octobre 2019 suite au passage de R'ADS à NEXT'ADS.</p> <p>Un contrat de maintenance et Assistance téléphonique Solution SVE pour R'ADS d'une durée d'un an à compter du 23 septembre 2021 est conclu pour un montant annuel de 450 € HT.</p> <p>Un contrat de maintenance EDIPOCKET d'une durée de 3 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 est conclu pour un montant annuel de 135,15 € HT.</p>

La séance est levée à 21 h 03